# LOUIS LECOIN

***Louis Lecoin a passé 12 années en prison pour délit politique et pour ses opinions intransigeantes sur le refus de la guerre. Il a réussi à mobiliser des millions de Français dans les rues en 1926-1927 pour la libération de Sacco et Vanzetti. Il a jeûné 22 jours en juin 1962 pour obtenir le statut des objecteurs de conscience, alors qu'il avait 74 ans. Il a été proposé pour le prix Nobel de la Paix en 1964. Jardinier autodidacte, il était devenu l'ami de Brassens, de l'abbé Pierre, d'Albert Camus, et tant d'autres.***

**NÉ** le 30 septembre 1888 à Saint-Amand-Montrond, il connaît la misère. Ouvrier pépiniériste à Paris, il devient anarchiste en 1905. Il n'est appelé au service militaire qu'en décembre 1909 (à 22 ans). Il rejoint un régiment à Cosne-sur-Loire (Nièvre). Le 17 octobre, son unité est envoyée pour « casser » une grève des cheminots. En tant que syndicaliste, il refuse, passe en conseil de guerre le 15 novembre. Il est condamné à 6 mois de prison avec les circonstances atténuantes : les gradés qui l'ont commandé louent sa bonne conduite. De nombreux journaux s'empareront de cette affaire et certains n'hésitent pas à parler d'un « Tolstoï français ». Lors de sa plaidoirie il dit : « *Je préfère subir n'importe quelle peine plutôt que de désobéir à ma conscience. Je m'étais juré que l'armée n'annihilerait pas mon individualité, qu'il y aurait des actes que je ne consentirais jamais.* »

En 1912, il travaille au *Libertaire* et est élu secrétaire de la Fédération communiste anarchiste [devenue la Fédération anarchiste après-guerre], il est militant à la CGT [créée en 1895 par des anarchistes, majoritaires jusqu'en 1917]. Lors d'un congrès, il décide ses camarades à éditer un tract contre la guerre, tiré à 100 000 exemplaires : *« Désertez ! »*. La police l'arrête et les journaux bourgeois se déchaînent contre lui. Le 5 mars 1913, verdict : 5 ans de prison pour *« provocation au meurtre »* ! Le pouvoir en place avait inventé cette accusation mensongère pour l'incarcérer. Libéré en 1916, il est sommé de rejoindre la section d'exclus à Bourges. Il écrit son refus au ministre de la Guerre et profite de ces 15 jours de liberté pour distribuer tout seul, un tract *« Imposons la paix ! »* Il est emprisonné à nouveau. Libéré fin 1917, il continue à clamer son opposition à la guerre. Il écope 6 ans et demi d'incarcération. Bénéficiant d'une remise de peine, le voilà libre en 1920.

À peine sorti, il défendra *« l'individu broyé par le système »* car *« on peut être heureux quand on a évité du malheur. »* Entre 1920 et 1930, il sera emprisonné à de nombreuses reprises comme rédacteur du *Libertaire,* pour avoir dénoncé trop vertement des scandales, malversations ou pour ses actions pacifistes. À chaque fois, il fait la grève de la faim, pour obtenir le statut de prisonnier politique, que les tribunaux lui refusent systématiquement.

Il est à l'origine des gigantesques manifestations qui se déroulent en France en 1926-1927 pour demander la libération de Sacco et Vanzetti, condamnés et exécutés pour un meurtre qu'ils n'ont pas commis. 15 jours après l'assassinat de ces

innocents, Louis Lecoin, moustache rasée et déguisé, réussit à entrer dans l'espace de l'*American Legion*, association fascisante, qui tient son congrès à Paris.Il y crie par trois fois « *Vivent Sacco et Vanzetti !* ». Le préfet Chiappe le fait emprisonner pour *« apologie du meurtre »*. Il le fait libérer quelques jours plus tard, devant le tollé général : toute la presse ne parle que de ça !

En 1927-30, Louis Lecoin, animateur du Comité international pour le droit d'asile, obtient la libération de trois anarchistes espagnols que la France veut extrader en Argentine, où ils étaient condamnés à mort. Il passera de longues journées à la chambre des députés pour les convaincre un à un. Le président Poincaré, craignant d'être mis en minorité, décide de libérer les trois prisonniers.

En 1928, il est admis au syndicat des correcteurs CGT (anarchiste). Quelque temps plus tard, il permet à Nestor Makhno, ancien « général » des anarchistes d'Ukraine, menacé d'expulsion sous 48 heures, de rester en France avec sa femme et sa fille.

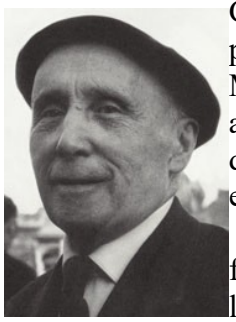

Dès 1936, il se lance avec fougue dans le comité pour l'Espagne libre, n'hésitant pas à affréter pour les anarchistes espagnols des convois de vivres, de vêtements, d'ambulances et… d'armes (cachées dans des cercueils).

En 1939, il rédige le tract « Paix immédiate » distribué à 100 000 exemplaires. Il est jeté en prison pour 2 ans ! En 1940, il se trouvera au camp de Nexon (Haute-Vienne). Fin février 1941, il est interné près de Sidi-bel-Abbès (Algérie). Libéré en août 1942, il est soumis à une stricte surveillance. Il sera d'un neutralisme humaniste jusqu'à la libération.

Après la guerre 39-45, il fonde la revue *Défense de l'Homme* pour combattre toutes les guerres et, en particulier, celles de la France en Indochine et Algérie.

En 1949, il constitue le Comité Garry Davis, pour soutenir cet aviateur US, premier à se déclarer « Citoyen du monde ».

Il prend sa retraite à Vence (Alpes-Maritimes), en 1951. Sa compagne Marie décède le 29 décembre 1956. Désespéré, il se lance à 74 ans, sur l'invitation de ses amis, dans une campagne pour la reconnaissance de l'objection de conscience, pour laquelle il crée la revue *Liberté.* Dans le comité de soutien figurent entre autres l'Abbé Pierre, Albert Camus, Bernard Clavel, Jean Cocteau, Jean Giono, Bernard Buffet.

Après 3 ans de négociations stériles, le 1er juin 1962, il se lance dans une grève de la faim à mort. Sur injonction de Charles de Gaulle, le nouveau Premier Ministre Georges Pompidou promet qu'un statut sera voté rapidement. Il cesse sa grève le 22 juin. Les objecteurs emprisonnés sont libérés ; certains en étaient à leur 9e année de prison ! Le statut est promulgué en décembre 1963.

Un comité composé de personnalités décide de proposer Lecoin au prix Nobel de la Paix. Il demande à être retiré de la liste, quand il apprend que Martin Luther King est sur les rangs. En 1966, il obtient des lecteurs du *Canard Enchaîné*, le « Nobel du *Canard* » à égalité avec Jean Rostand. Il entame alors sa dernière et plus belle campagne « **Pour le désarme-ment unilatéral de la France : *La France doit déclarer la paix au monde !*** »

Il meurt le 21 juin 1971, à Pavillon-sous-Bois, entouré de sa fille Josette et de son gendre Jean Béringer. Il donne en héritage à l'Union pacifiste les 300 000 exemplaires restants de son autobiographie et lui demande de continuer son action.

L'Union pacifiste de France avait été fondée en 1961, en accord avec Lecoin, par Jean Gauchon, un instituteur devenu avocat pour défendre gratuitement les objecteurs. Après la mort de ce pacifiste intégral, l'UPF a publié le livre « *Le Roman d'un pacifiste* » rédigé par Albert Ratz avec l'aide de Rosarito Gauchon.

Section française de l'Internationale des résistant/es à la guerre, l'UPF édite par ses propres moyens un mensuel (numéro 600, imprimé en juillet 2022). Elle regroupe, quelles que soient leurs opinions politiques, religieuses ou philosophiques les personnes qui signent l'engagement à ne participer à aucune guerre, car c'est un crime contre l'humanité.

L'armée ne sert qu'à polluer, abêtir, tuer et crever : pour la survie de l'espèce humaine, n'est-il pas temps de l'abolir ?

À la UNE de l'Union pacifiste se trouve la phrase de Louis Lecoin : « ***S'il m'était prouvé qu'en faisant la guerre, mon idéal avait des chances de prendre corps, je dirais quand même non à la guerre, car on n'élabore pas une SOCIÉTÉ HUMAINE sur des monceaux de cadavres***. »

**GLUP,** Groupe limousin de l'Union pacifiste,
58, rue du Chinchauvaud, 87100 Limoges